

MAI-AOÛT 2025

N°42



Journal Relais Petite Enfance ScaraBée d'Aure

EDITO

Bonjour à toutes et à tous!

Voici le nouveau journal du Relais Petite Enfance ScaraBée d'Aure pour la période de mai à août. Vous y trouverez la programmation complète, les temps forts à ne pas manquer, ainsi qu'un dossier pédagogique sur : "Comment accompagner les "tout-petits" dans l'acquisition de la marche".

Bonne lecture!

Bel été! ☀️

Sabrina, animatrice du RPE

Coordonnées du RPE

Contact : BURGOS Sabrina

Educatrice de Jeunes enfants

Adresse : 1342 route de Balleroy

14330 Le Molay-Littry

02.31.10.13.55 / 07.89.95.70.81

rpe.scarabedaure@fede14.admr.org



Relais Petite Enfance ScaraBée d'Aure

Accueil sur rendez-vous

Mardi : 13h30 - 17h00

Jeudi : 13h30 - 17h00

Vendredi : 13h30 - 16h

Matinées d'éveil

Les mardis, jeudis, et vendredis au Relais Petite Enfance ScaraBée d'Aure au Molay-Littry de 9h30 à 11h30





A VOS AGENDAS!

Une nouvelle période propice aux sorties extérieures

*Pour s'aérer, s'oxygéner et passer de
véritables moments de bonheur et de
découverte.*

"La nature a partout ses douceurs, elle a partout ses merveilles".



Bulle de verdure

RDV à la savonnerie-chèvrerie
à Saint Martin de Blagny le vendredi 16 mai à 10h



Centres équestres

2 séances au choix :

Le Haras des Louveaux au Molay-Littry le vendredi 23 mai

Les écuries d'orage à Saint Paul du Vernay le mardi 1er juillet

RDV à 10h





Compagnie Nafilo "P'tit brin"

Les deux artistes, Brindille et Marmule, nous conte l'histoire d'un p'tit brin d'herbe, à travers ses multiples rencontres et aventures, un conte métaphorique qui parle de l'expérience et du destin de chacun. Ce petit brin, c'est notre personnalité, le chemin, c'est notre histoire, coloré par les choix que nous faisons. Un spectacle poétique et clownesque, tendre et drôle.



RDV le jeudi 12 juin à 10h dans les jardins du moulin de Marcy



La cueillette du grand parc

Cueillette de fraises

RDV le vendredi 17 juin à 10h à Coulomb



Prévoir tenues confortables adaptées à la météo



*Moment de partage et d'intégration
à l'école de Cormolain
RDV le jeudi 19 juin
à 9h30*



Matinées d'éveil

Toutes les matinées d'éveil, événements sont sur inscriptions.
Les inscriptions se feront sur 2 mois

Ces ateliers sont susceptibles d'être modifiés, prévoir des tenues confortables

MAI

Mardi 06/05	
Mardi 13/05	Profitons de l'extérieur
Jeudi 15/05	
Vendredi 16/05	Bulle de verdure Savonnerie chèvrière à St Martin de Blagny RDV à 10h
Mardi 20/05	
Jeudi 22/05	Jeux libres
Vendredi 23/05	Sortie au centre équestre Le Haras des Louveaux au Molay-Littry RDV à 10h
Mardi 27/05	Jeux libres

JUIN

Mardi 03/06	
Jeudi 05/06	Préparation fête des parents
Vendredi 06/06	
Mardi 10/06	Jeux libres
Jeudi 12/06	Compagnie Nafilo P'tit brin dans les jardins du moulin de Marcy RDV à 10h
Vendredi 13/06	
Mardi 17/06	Jeux libres
Jeudi 19/06	Moment de partage et d'intégration à l'école de Cormolain RDV à 9h30
Vendredi 20/06	Jeux libres
Mardi 24/06	Début de l'été! Fête de la musique
Jeudi 26/06	Jeux d'eau
Vendredi 27/06	La cueillette des fraises du grand parc à Coulomb RDV à 10h

Matinées d'éveil

Toutes les matinées d'éveil, événements sont sur inscriptions.
Les inscriptions se feront sur 2 mois

Ces ateliers sont susceptibles d'être modifiés, prévoir des tenues confortables

JUILLET

Mardi 01/07	Sortie centre équestre Les écuries d'orage à St Paul du Vernay RDV à 10h
Vendredi 4/07	Au gré de nos envies!
Mardi 08/07	Vives les vacances!
Jeudi 10/07	
Vendredi 11/07	

AOUT

Mardi 26/08	Les retrouvailles
Jeudi 28/08	
Vendredi 29/08	

Pour information, le Relais Petite Enfance ScaraBée d'Aure sera fermé du 21 juillet au 8 août 2025





“Comment accompagner les tout-petits dans l’acquisition de la marche?”

Les enfants font leurs premiers pas normalement entre 10 et 18 mois. Environ seulement la moitié d’entre eux arrivent à faire quelques pas à leur premier anniversaire.

Les habilités à développer avant de marcher.

La marche dépend de la motricité globale. C’est pourquoi un enfant doit, pour apprendre à marcher, avoir déjà développé les grands muscles de son tronc. Ils soutiennent et permettent les mouvements du cou, des épaules, du dos, des bras et des jambes.

Pour que le bébé puisse marcher, son cerveau doit aussi avoir atteint un certain stade de développement et être capable d’envoyer les messages appropriés aux muscles. Avant de marcher l’enfant doit donc : contrôler les mouvements de sa tête (vers 4/5 mois), se tenir assis sans soutien pendant de courts moments (vers 6/8 mois).

L’apprentissage de la marche étape par étape

1 - Le bébé réussit à se lever et à se tenir debout pendant quelques secondes (vers 9/11 mois). Il s’accroche aux meubles. Ses fesses pointent vers l’arrière et ses jambes sont arquées. La plupart des enfants ont les jambes arquées lorsqu’ils apprennent à marcher. Cela est temporaire et rentre dans l’ordre dans l’année qui suit. Se tenir debout sans aide demande de l’équilibre et de la force musculaire car le bébé doit soutenir tout le haut de son corps.

Le bébé réussit à s’asseoir lorsqu’il est en position debout. Il commence à marcher en gardant le haut du corps appuyé contre un meuble.

2- Il commence à marcher de côté (il meuble ou marche en crabe vers 10/11 mois). Il utilise ses mains pour garder son équilibre et glisser ses pieds sur le sol, l’un après l’autre.



Cette façon de faire le pousse à prendre des décisions, par exemple : choisir où poser sa main pour continuer d’avancer. Il doit aussi évaluer sa taille par rapport à celle des objets qui l’entourent. S’il ne voit rien pour se soutenir, il passera au 4 pattes pour continuer à avancer.

3- Il soulève le pied au lieu de le glisser sur le sol (vers 11/12 mois). Pendant quelques secondes, il parvient à se tenir en équilibre sur une jambe. Il réussit aussi à se tenir en utilisant une seule main. Sa main libre lui permet de saisir sa prochaine prise.

4 - Il parvient à se tenir debout sans appuis (vers 12 mois). Ses deux mains sont donc libres, ce qui lui offre plusieurs nouvelles possibilités. Il peut, par exemple, prendre les jouets et objets qui se trouvent sur les tables basses ou sur les tablettes plus basses des étagères. Il est alors temps de réévaluer la sécurité dans votre maison.

5- Il marche seul mais sa démarche n’est pas encore très assurée (vers 14 /15 mois). Pour assurer sa stabilité et son équilibre, il marche en gardant les jambes assez écartées et en ayant les bras étendus comme les ailes d’un avion. Puis, il commence peu à peu à balancer les bras. Une fois lancé, il a parfois du mal à ralentir ou à s’arrêter pour éviter un obstacle. Il peut s’exercer à marcher à reculons.

6-Il marche avec assurance (vers 18 mois). Ses jambes sont un peu moins écartées et il utilise un peu moins ses bras pour garder son équilibre. Il marche plus vite et trotte en faisant des pas rapides et saccadés à la limite de la course.

7- Il est un excellent petit marcheur (vers 2 ans). Il marche en déposant d’abord le talon, puis les orteils, comme les adultes.



7 raisons pour lesquelles les enfants peuvent tarder à marcher :

Vers 12 mois, la plupart des enfants commencent à faire leurs premiers pas sans aide. Cela ne signifie pas que tous les enfants commencent à marcher en même temps. En effet, il faut tenir compte du fait que chaque enfant est unique et qu'il en va de même pour son développement psychomoteur.

1. Le bébé est un expert en rampant

Il y a des tout-petits qui savent si bien ramper qu'ils ne ressentent pas encore le besoin de commencer à marcher. De cette façon, ils arrivent où ils veulent et, en plus, ils se sentent davantage en sécurité.

2. Le jeune enfant ne ressent pas encore le besoin de marcher.

Certains enfants se satisfont de ce qui est à leur portée et ne sont pas toujours pressé d'explorer le reste de leur environnement. Grâce à la motricité libre, l'enfant peut explorer et jouer dans la position dans laquelle il se sent le plus à l'aise. Au fil des mois, sa curiosité augmentera et petit à petit l'étape de la marche arrivera.

3. L'enfant peut ne pas être prêt.

Il est possible que le tout petit se sente plus en sécurité en rampant ou en se tenant à des objets lorsqu'il est debout. Certains enfants ont tendance à chuter avant d'être vraiment prêt et cela peut être impressionnant. Il est fréquent que certains enfants prennent leur temps avant d'essayer à nouveau. Lorsqu'il se sentira prêt et en confiance, le tout petit s'élancera à nouveau.

4. Les acquisitions en lien avec le développement psychomoteur peuvent prendre plus de temps

Il est impossible d'établir un âge fixe pour le début de l'acquisition de la marche.

Certains enfants peuvent commencer à marcher à 10 mois et d'autres ne marcheront qu'à 15 ou 18 mois. . Chaque enfant a son propre rythme de développement. Bien sûr, si vous constatez que cela prend plus de temps que la normale, vous devez consulter le médecin pour écarter tout problème.

5. Cela peut être dû à une naissance prématurée

Un certain nombre de bébés prématurés ont tendance à développer certaines de leurs acquisitions plus lentement ou plus tardivement que les bébés nés à terme. Par conséquent, cela peut induire qu'ils puissent mettre un peu plus de temps à acquérir la marche.

6. Différentes causes peuvent entraver la motricité libre du tout petit

Un bébé qui reste trop souvent attaché dans sa chaise haute, ou dans sa poussette par exemple, n'a pas les conditions idéales pour découvrir et explorer le monde. Pour éviter cela, il est préférable de laisser libre court à tous les mouvements spontanés de l'enfant. La motricité libre reste la meilleure réponse. L'aménagement de l'espace doit être pensé pour que l'enfant soit sécurisé tout étant libre dans ses acquisitions motrices, à son rythme.

7. Un accompagnement trop présent dans l'acquisition de la marche

Comme on peut le voir souvent, tenir un enfant par les 2 mains, en se plaçant derrière lui pour l'aider à marcher, est contre-productif : en effet, les bras ainsi levés, il lui sera plus difficile de trouver son équilibre. Tout comme quand il est plus assuré, marcher à côté de lui en le tenant d'une seule main, est source de déséquilibre, plus qu'une réelle aide.





Comment accompagner le développement de la marche chez un enfant de 2 ans ?

Si l'enfant ne marche pas encore à 2 ans, il est possible d'adopter certaines attitudes et stratégies pour favoriser son développement psychomoteur et l'encourager à faire ses premiers pas.

1- Laisser l'enfant évoluer à son rythme.

Il est important de respecter le rythme de développement de chaque enfant et de ne pas le pousser à marcher avant qu'il ne soit prêt. Les encouragements et les sollicitations excessives risquent de créer une pression inutile et contre-productive. Soyez patient et laissez lui le temps d'acquérir cette compétence par lui-même.

2- Créer un environnement stimulant.

Pour inciter un enfant à marcher, veillez à lui offrir un environnement riche et varié dans lequel il pourra se déplacer et explorer en toute sécurité.

Vous pouvez par exemple :

- Aménager des espaces de jeux avec des objets et des meubles adaptés à sa taille, qui l'aideront à acquérir la confiance nécessaire pour se tenir debout et se déplacer.
- Mettre à sa disposition des jouets et du matériel qui encouragent la motricité globale, comme des tunnels, des tapis d'éveil ou des marches.
- Organiser des activités extérieures où l'enfant pourra expérimenter différents types de sols et de mouvements.

3- Encourager les exercices préparatoires à la marche.

Avant de marcher, un enfant doit développer une série de compétences motrices telles que le rampeement, le 4 pattes, le redressement, et le maintien de la position debout.

Pour l'aider à progresser dans ces apprentissages, vous pouvez :

- Lui proposer des activités et des jeux qui sollicitent l'ensemble de son corps (rouler une balle, grimper sur un petit obstacle)
- Encourager la pratique du 4 pattes qui renforce les muscles et améliore la coordination entre les membres supérieurs et inférieurs.

4- Consulter un pédiatre en cas de doutes ou d'inquiétudes.

Si vous êtes préoccupé par le développement de l'enfant et que vous constatez des signes inhabituels ou des difficultés persistantes, n'hésitez pas à consulter un pédiatre. Celui-ci pourra évaluer la situation et vous orienter vers d'autres professionnels de santé si nécessaire (kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, etc)

Sources: naitreetgrandir.com; etrepaints.com; charonne-asso.fr; conseil départemental du Val de Marne; lesprosdela petiteenfance.fr





RECETTE D'ÉTÉ



Smoothie melon, banane et fraise (9/12 mois)

- 1/2 melon (150 g)
- 200 g de fraises
- 2 bananes



Recette :

Pour 4 smoothies – Préparation : 5 minutes – Cuisson : 5 minutes

Retirez la peau et les pépins du melon. Lavez et équeutez les fraises.

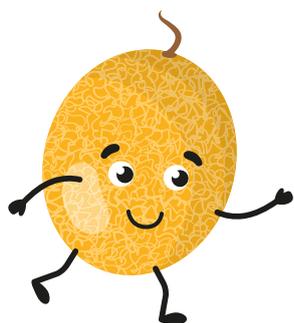
Coupez le melon et les bananes en morceaux et placez-les dans les paniers vapeurs.

Faites cuire 5 petites minutes.

Versez tous les ingrédients dans un bol mixeur et mixez jusqu'à obtenir une texture bien lisse.

Petite idée en + : Pensez à réserver vos smoothies au frigo quelques heures afin qu'ils soient bien frais.

(Vous pouvez également ajouter quelques feuilles de menthe, qui se marieront très bien à la fraise et melon, lorsque vous laissez reposer au frigo. Cela parfamera votre boisson et permettra ainsi à bébé de découvrir de nouvelles saveurs).

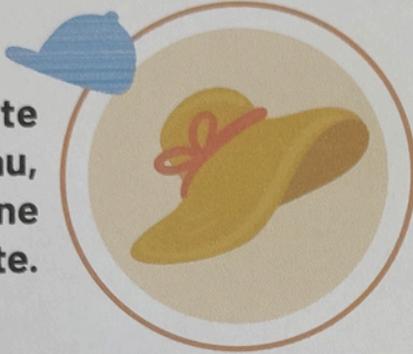




J'AIME LE SOLEIL ET JE ME PROTÈGE !

A B C

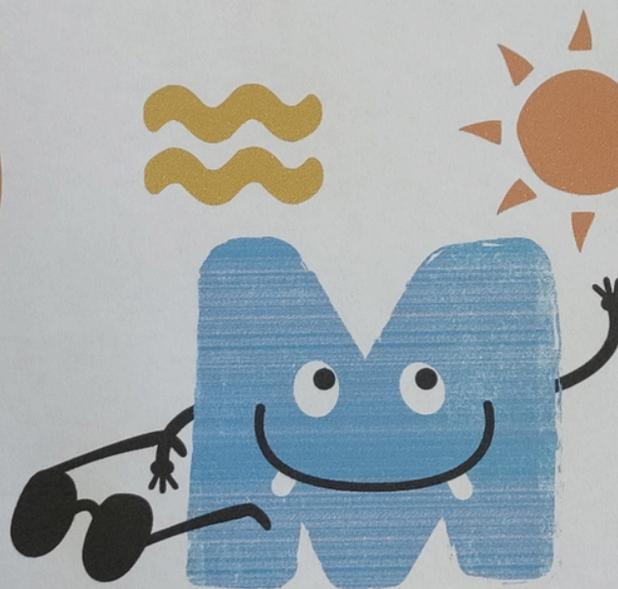
Je porte
un chapeau,
un bob ou une
casquette.



Je porte
des lunettes
de soleil.



J'applique de
la crème solaire
indice 50 toutes
les 2 heures.



Je porte un t-shirt
quand le soleil
est trop fort.



J'évite d'aller
au soleil entre
12h et 16h.



Je reste à l'ombre
le plus possible.



Je pense à
boire de l'eau
régulièrement.